

Swiss Football League  
Licensing Manager  
Maulbeerstrasse 10  
P.O. Box | 3001 Bern

\_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

**Obligation d’informer du bénéficiaire de la licence : Confirmation du paiement de tous les salaires, des institutions d’assurances sociales et des administrations fiscales**

Nous référant à l’art. 8 al. 4 et 5 du Règlement sur l’octroi des licences de la SFL, nous attestons par la présente avoir intégralement payé tous les salaires et charges sociales dus par l’employeur pour \_\_\_\_\_.

Pour autant que cela vous concerne, veuillez compléter la confirmation comme suit :  
En outre, nous confirmons avoir opéré toutes les déductions prescrites concernant les impôts à la source.

Bénéficiaire de la licence : \_\_\_\_\_

Signature(s) : \_\_\_\_\_

Annexe (attestation de paiement d’institutions d’assurance sociale concernée) :

- AVS/AI/APG/ACI
- LPP
- LAA
- Impôts à la source